WILLIAM McKINLEY.

Le candidat du parti républicain à la présidence des Etats-Unis a publié hier sa lettre d'acceptation.

La Lettre d'Acceptation du Candidat Républicain à la Vice-Présidence des Etats-Unis.

Presse Associée.

Canton, Ohio, 26 août — Le candidat du parti républicain a adressé aujourd'hui sa lettre d'acceptation de la candidature à la présidence aux membres de comité de notification.

Cette lettre débute ainsi :

A l'honorable John M. Thurston et autres membres du comité de notification de la Convention nationale républicaine

Messieurs. — Conformément à la promesse faite à votre comité, quand j'ai été notifié de ma nomination comme candidat du parti républicain à la présidence, je vous adresse cette acceptation formelle du grand honneur qui m'est fait, en même temps qu'une considération des questions soulevées par la campagne électorale actuelle.

Peut-être cet exposé pourrait-il être jugé inutile, à cause des remarques que j'ai faites à l'occasion de la notification et des nombreuses visites que j'ai reçues depuis la convention de St.-Louis, mais en vue de l'extrême importance d'un règlement convenable des questions intéressant notre prospérité future et notre situation comme nation, et ne considérant que le bien-être et le bonheur du peuple, je ne puis m'empêcher d'appeler de nouveau l'attention sur ces questions qui, dans mon opinion, touchent aux parties vitales de notre force et de notre situation parmi les gouvernements du monde, ainsi que notre moralité, notre intégrité et notre patriotisme comme citoyens de cette république qui, depuis un siècle est le plus grand espoir du monde et l'inspiration de l'humanité.

M. McKinley traite d'abord la question de la frappe-libre de l'argent.

Pour la première fois depuis 1868, dit il, la question du système monétaire des Etats Unis est présentée nettement au peuple des Etats Unis et il est proposé par une branche du parti démocratique et ses alliés d'établir la frappe-libre et illimitée de l'argent à la parité de 16 à 1 indépendamment des autres nations.

M. McKinley dit que c'est une menace aux intérêts financiers et industriels, qui a déjà causé des alarmes universelles Il ajoute que la frappe libre ne serait d'aucun bénéfice pour les travailleurs et ne servirait qu'à ouvrir toutes grandes les portes des Monnaies des Etats-Unis aux quelques propriétaires de mines d'argent.

Le candidat dit que le peuple est moralement tenu de maintenir le dollar d'argent à la parité avec l'or.

Le bi métallisme, dit-il, ne peut être établi par une action indépendante de notre part; il ne peut être obtenu par l'ouverture de nos monnaies à la frappe libre et illimitée de l'argent du monde à la parité de 16 à 1, tandis que la parité réelle est de 30 à 1.

Le Mexique et la Chine en ont fait l'expérience. Le Mexique a adopté la frappe libre à la parite de 16 1|2 à 1, et ses Monnaies sont ouvertes à la frappe de l'or et de l'argent, mais il n'y a pas un seul dollar de frappé et mis en circulation. L'or a disparu de ces contrées et la base de leur monétaire est l'argent seul.

Au sujet du double étalon, M. McKinley rappelle qu'il s'est exprimé ainsi le 22 août 1891 : Si nous pouvions obtenir une parité internationale, que les principales nations du monde adopteraient, si elles s'entendaient sur la quantité de métal qui constituerait un dollar, alors la frappe de l'argent serait aussi libre et aussi illimitée que l'est actuellement la frappe de l'or.

Mais, ajoute M. McKinley, nous n'avons pu arriver à une telle entente, et si les Etats Unis adoptaient la frappe libre et illimitée de l'argent à la parité actuelle, nous nous éloignerions encore plus d'une entente internationale.

M. McKinley termine son exposé de cette question en disant que le parti républicain a toujours été et est en faveur de l'emploi de l'argent, et que ceux qui souffriraient le plus du retrait de l'or de la circulation, retrait que causerait la frappe libre de l'argent, seraient les fermiers et les ouvriers.

Le candidat parle ensuite de l'émission illimitée du papier-monnaie. Il déclare que c'est une politique réactionnaire qui montre le but que poursuivent ceux qui la prônent pour obtenir le contrôle du gouvernement.

Non contents de causer la dépréciation de nos monnaies, dépréciation qui suivrait immédiatement l'établissement de la frappe libre de l'argent à la parité de 16 à 1, dit-il, ils voudraient encore déprécier nos billets de banque et menacer l'honneur public par l'émission illimitée de billets non remboursables.

On peut difficilement concevoir, ajoute-t-il, une plus grave menace pour notre situation financière, et tout bon citoyen doit se lever et travailler à promptement en empêcher l'exécution.

M. McKinley dit ensuite qu'il est hautement répréhensible, que c'est une cause de regrets pénibles, que des efforts soient faits parmi les hauts conseils des partis fusionnés pour diviser le peuple américain en classes et créer des distinctions qui, en fait, n'existent pas et répugnent à notre système de gouvernement. M. McKinley traite ensuite la question du tarif.

Il dit que le peuple a fait l'expérience du libre-échange et du protectionnisme, et qu'il sait maintenant ce que chacun d'eux a produit.

Il s'étend longuement sur cette question et rappelle l'état des affaires aux Etats-Unis à diverses époques.

Puis il revient sur la question monétaire et dit que le remède n'est pas d'ouvrir les Monnaies à la frappe-libre de l'argent mais de faciliter la construction de nouvelles usines.

Puis il expose les torts causés aux cultivateurs par le changement du tarif. Il dit que le parti républicain s'est sagement déclaré dans son programme en faveur d'un encouragement aux intérêts sucriers, de façon à faire produire sur le sol américain tout le sucre nécessaire au peuple américain.

Le candidat républicain passe en revue l'immigration, la question des soldats et des marins, la marine marchande et la marine militaire et la réforme du service civil.

Fonds de secours.

Presse Associée.

New York, 26 août—Le comité exécutif de l'Alliance Nationale irlandaise a lancé un appel aux Irlandais d'Amérique pour leur demander de contribuer à un fonds de secours destiné aux condamnés politiques irlandais récemment mis en liberté ou qui sortiront à l'avenir des prisons anglaises.

DERNIERE HEURE.

Coulé en mer.

Presse Associée—

Londres, 26 août—Une bouteille qui vient d'être jetée par les vagues sur la côte d'Arrannmore contenait la note suivante :

27 décembre—Ocean Maid—De New Brunswick à Liverpool—Coulé par 47 degrés de latitude et 57 degrés 45 de longitude.

J. B. GILMORE.

Expédition d'or d'Angleterre aux Etats-Unis.

Presse Associée.

Londres, 26 août—Dans son article financier le *Daily News* dit qu'on apprend que la majeure partie des trois cent mille livres sterling d'or en barres retirées hier de la Banque d'Angleterre est destinée aux Etats Unis.

Une Réflexion du Globe.

Presse Associée.

Londres, 26 août—A propos de la campagne électorale aux Etats-Unis, le "Globe" fait la réflexion suivante :

Le soin avec lequel le major McKinley et W. J. Bryan évitent d'étaler leur chauvinisme peut être considéré comme l'indication que le Monroeisme de MM. Cleveland et Olney n'ébloui plus les Américains.

Un ultimatum à Said Khalid.

Presse Associée.

Zanzibar, 26 août—L'amiral Rawson a reçu cette après-midi par le câble des instructions du gouvernement anglais. Le consul a également reçu une note du Foreign Office

L'amiral et le consul ont alors tenu une nouvelle conférence à la suite de laquelle un ultimatum a été envoyé à Said Khalid. Celui-ci a l'ordre d'abaisser son drapeau et de se rendre avec ses troupes demain avant neuf heures du matin.

S'il n'obtempère pas à cet ordre le palais sera bombardé par les navires de guerre anglais.

Tous les sujets anglais sont requis de se rendre à bord des navires demain à huit heures du matin.

L'émigration interdite en Italie.

Presse Associée.

Rome, 26 août—Le gouvernement italien a interdit l'émigration au Brésil, à la suite des récents troubles entre des italiens et des brésiliens.

Le croiseur Umberto a reçu l'ordre de se rendre à Rio de Janeiro.

Nouveaux Troubles dans le Brésil.

Presse Associée.

Londres, 26 août—Une dépêche de Rio de Janeiro au *Times* dit que les désordres causés par des conflits politiques entre des Brésiliens et des Italiens continuent dans toute l'étendue de la République.

En général, c'est la populace qui attaque les Italiens paisibles.

On prétend que ces troubles sont dûs aux excitations de démagogues brésiliens, principalement dans la province de San Paulo.

Une émeute à Constantinople.

Presse Associée.

Constantinople, 26 août—Cette après-midi, à une heure et demie, vingt hommes armés de revolvers et de bombes ont envahi la banque ottomane après avoir tué plusieurs gendarmes préposés à la garde.

Les employés ont fermé les portes et se sont réfugiés dans la partie de l'édifice occupée par le syndicat du tabac, syndicat qui a le contrôle de toutes les taxes sur le tabac dans l'empire turc.

Les envahisseurs ont alors gagné la partie supérieure de l'édifice et ont tiré sur la police par les fenêtres.

La police a vigoureusement répondu et a tué ou blessé plusieurs émeutiers.

L'émeute est devenue générale. Des magasins ont été mis à sac, des bazars dévalisés, et la plus grande excitation a régné dans certains quartiers de Constantinople.

Un rapport subséquent dit qu'il n'est pas douteux que cette émeute avait un caractère révolutionnaire, et qu'elle avait été fomentée dans les réunions secrètes des Arméniens Kintchakistes

Marchés Divers.

Paris, 26 aout, 4 p. m. —La rente 3 pour cent est cotée à 102 francs 67 1|2 centimes à compte.

Londres, 26 aout.—Consolidés au comptant 113 1|16. à terme 113 1|8.

Liverpool, 26 août—Coton spot—Demande limitée et les prix en baisse.

American middling fair 4 13|32, good middling 4 21|32. American middling 4 17|32 low middling 4 7|16, good ordinary 4 5|16, ordinary 4 1|8.

Ventes 5,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation, y compris 5,100 américain. Recettes 1,000 balles, —— coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en août 4 28|64d. août et septembre 4 22|64. septembre et octobre 4 16|64d, octobre et novembre 4 14|64, novembre et décembre 4 13|64, décembre et janvier 4 13|64, janvier et février 4 13|64, février et mars 4 14|64, mars et avril 4 15|64, avril et mai 4 16|64.

New-York, 26 aout—Coton stable à la clôture.

Ventes 294,000 balles.

Janvier 777, Février 781, mars 785, avril 789, mai 793, août 779, septembre 767, octobre 774, novembre 768, décembre 773

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 27 Août 1896—Indications pour la Louisiane—Temps : beau; vents variables.

Température du 26 août 1896.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin....	76	24
Midi.....	88	31
3 P. M.....	88	31
6 P. M.....	86	30

Mariages, Naissances et Décès, inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Henry J. Caffey à Mlle Emma Grover; David L. Phillbin à Mlle Irène Massey; Eugène Herkes à Mlle Barbara Schwartz, Sidney Myers à Mlle Pauline Lichtenstein.

NAISSANCES—Mmes L. F. Dugazon, une fille; C. G. Goescher, un garçon; A. Hub r, une fille; J. Griffin, un garçon; J. S. Gonti r, un fils, M. Zimmermann, un garçon; A. Savica, une fille; L. Barraza, un garçon; F. Middleton, une fille; A. A. Carrière, un fils.

DECES—Lilie Adèle Paulin, 4 mois, 527 S. L. A. Virgin, 25 ans, Hôpital de Marine des E. U., Mlle Sophie F. Patemann, 45 ans, 2007 St Louis; Willie McDowell, 2 mois, Asile des Orphelins St-Vincent; Edmonia Williams, 37 ans, Marais, près Piété; Mlle Mabel De Castro, 15 ans, 2235 Baronne; G. Kroes, 6 mois, 2929 rue Chippewa; Mme Elizabeth A. Davis, 25 ans, 1724 Louisiana Avenue; H. J. Acquistapace, 2 ans, 1235 Clouet; J. Carreau, 50 ans, paroisse St-Bernard; Louisa Rapp, femme de George Mansim, 51 ans, Villeré, près Espagne; Katie Maxeut, 26 ans, Swamp Levee, Algiers; Sarah Murray, 13 ans, 161 Berlin; Emperor Williams, 71 ans, 2013 S. Rampart; Jules Trépagnier, 27 ans, St Philippe, entre Villeré et Robertson; Mélanie Hypolite, 22 ans, 1923 N. Rampart

Ventes Inscrites au Bureau des Aliénations.

Succession Geo. E. Matt à J. B. Levert, un terrain borné par les rues Prytanée, Septième, Huitième et Colisée, $9,650.

Vve Allen Gray à L. Gillen, un terrain borné par les rues Bouny, Seguin, Pelican et A 12, $875.

C. S. G. D. de Pontalba à la N. O. Home Investment, 26 terrains bornés par les rues Olympia, St-Patrick, D'Hemecourt et Bauden, $1,196.

L. W. P. Gray à A. Munich, un terrain borné par les rues Douane, Salcedo, Lopez et Bienville, $200.

Vve Thos Blois à Vve F. Legendre, un terrain borné par les rues Uranines, Rocheblave, St-Philippe et Dorgenois, $2,250.

E. Fernandez à A. Basaris, un terrain borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St Philippe, $1,000.

Victor Marquez à Mme M. A. V. De Gray, un terrain borné par les rues Galvez, Columbus, Johnson et Kerlerec, $1,850

Mme E. Lang à S. Reinach trois terrains bornés par les rues Bordeaux, Valence, St Denis et Dryades, $1,000

Vve G. A. Seelhoist à G. D. Eike, huit terrains bornés par la promenade Carondelet, les rues St-Pierre Derbigny et Roman, $7,300.

Ventes totales, $26,621.

HOTEL DE VILLE.

Permis pour bâtir livré hier à l'Hôtel de Ville.

John Collery, cottage simple en bois, dans l'ilet borné par les rues Eleonore, Chestnut, Camp et State, $700.

Théodore L. Volz, un cottage simple bois, dans l'ilet borné par par les rues Pierce, Scott, Canal et Cleveland, $1,200.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. — La ville de la Nouvelle Orléans vs Long et Powers—action en recouvrement de $180 sur des licences.

La même vs A. D. Henriquez—$240 sur des licences.

Les mêmes vs B. B Howard—$160 sur des licences.

Les mêmes vs Hy L. Garland, Jr—$180 sur des licences.

Les mêmes vs Lazarus, Moore et Luce $720 sur des licences

A H Fair vs McEwen et Murray—réclamation de $399.78 sur un compte-courant.

La succession de Henry R. Powell a été ouverte.

Mme L. H Smith vs son époux—demande de séparation.

Cour Criminelle de District—Section B—Juge J. C. Moise.

Condamnations :

Geo. Williams—actes de violence; 10 jours de prison.

Celestine Harrison—larcin; 30 jours d'incarcération.

Geo. Joyut—port d'arme cachée : $10 d'amende ou 10 jours de prison.

Eliza Lewis—attaque; un jour de prison.

Affaire remise :

Louis Ford, blessure.

Première Cour de Police Correctionnelle—Mat Thompson—allures suspectes, $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Mis sous caution :

Jas Cavalier, port d'arme cachée, Mike Keoveny et Louis Germain, attaque et blessure; Frank Dorsey, actes de violence, Thos. Barracks, Jos. Butler, J. o. Washington, larcin.

Renvoyés devant la Cour Criminelle:

Hy. Thornton, Martin Trautor, Luke Ford, Jas McCurdy, Peter Mi to et Toney Fulco, actes de violence.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle Geo. Miller, Sophie Olivia et Eva Miller—bataille et bris de paix, $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Sadie Grunies Mary Rosie—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 15 jours d'incarcération.

Walter Pecora, Jim Williams, Josh Hamlin Wm Jefferson, Carrie Sohnson et Carrie Jones—bataille, bris de paix et allures suspectes, $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Paul Feducio—attaque et blessure, renvoyé en prison sans bénéfice de caution.

Mis sous caution

Rose Alan, larcin; Adam A. Wilson actes de violence, Jean Couch t, violation de l'ordonnance 4577, Louisa Gachet, insultes, Aug. Strewold violation de l'acte 79 de 1876.

Renvoyés devant la cour criminelle :

Hamilton Guir, port d'arme cachée, Russell Curren et Arthur Melcomb, vol avec effraction, John Williams alias Raymond, larcin, Joseph Voegtle, violation de la loi du dimanche.

Ecrasé.

C. C. Ring, âgé de 53 ans, domicilié rue Colombus 230, se trouvait couché sur le rail, hier soir à neuf heures et demie; il a eu les deux jambes écrasées par une locomotive de la N O & N. E. RR., à l'intersection des rues Clouet et Claiborne.

L'ambulance a été mandée aussitôt et le malheureux, transporté à l'hôpital.

Le mécanicien Simon a été écroué au poste du cinquième precinct.

POUR RIRE.

Elle.—Vous dites que vous m'aimez ?
Lui.—Ne vous l'ai-je pas prouvé en vous prêtant mon bicycle ?

DES VOLEURS AUDACIEUX

Se montrent d'une révoltante cruauté à l'endroit d'une vieille dame.

Mme Bier, la victime, est dans un état alarmant.

Il n'est pas de jour que nous n'ayons à consacrer quelques lignes aux vols qui se commettent dans tous les quartiers de notre ville. Ces vols sont d'une telle fréquence, que nous nous bornons à les mentionner dans la forme la plus banale, à seule fin de faire comme les autres.

Le vol qui nous occupe ici, est plus sérieux et nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'horreur en en faisant le récit. Deux brutes à forme humaine se sont introduites nuitamment chez une dame bien connue, Mme Honorine Bier, mère de M. Henri Bier, à l'angle des rues White et De Soto, et se sont livrés à la conduite la plus cruelle à l'endroit de la malheureuse femme qu'ils venaient dépouiller et que les infirmités de l'âge rendaient impuissante à se défendre contre leur brutale attaque.

La pauvre dame était dans un tel état hier soir, qu'il lui a été impossible de nous rien dire de plus que ce qu'elle avait déjà raconté.

Le Dr Ménage, appelé à son chevet dès la première heure l'entoure d'excellents soins. Elle a la tête tellement meurtrie qu'il a été jugé prudent de ne lui faire subir aucun examen pour le moment.

Les bandits se sont introduits chez Mme Bier par une fenêtre. Ils ont pénétré dans sa chambre à un moment où elle dormait profondément; et ce n'est que quand elle a été saisie au cou et frappé au visage sans pitié, sans merci, qu'elle a en conscience de sa situation.

Devine-t-on l'angoisse de cette pauvre dame lorsque pour l'empêcher d'appeler à son secours, les misérables l'ont baillonnée, lui ont liés les mains, les pieds. Et, tandis que l'un d'eux poursuivait sa cruelle besogne, l'autre lui demandait en français de lui révéler l'endroit où se trouvait son argent.

Pour ne pas éveiller la nièce de Mme Bier, couchée dans une pièce voisine, les voleurs avaient fermé la porte ouvrant sur l'appartement de leur victime.

Les voleurs ont ouvert une armoire, y ont tout mis en désordre et n'ont pris que quelques bijoux de peu de valeur qui leur sont tombés sous la main. Il y avait bien dans le meuble une somme d'argent assez forte, cent dollars, mais ils ne l'ont pas trouvée.

C'est à trois heures hier matin que des passants ont entendu les plaintes de Mme Bier, et qu'on est allé à son secours. On l'a trouvée gisant sur le parquet, face contre terre, pieds et poings liés, dans un état de faiblesse tel que si les secours avaient tardé, bien sûr si elle eut survécu longtemps encore à sa torturante épreuve.

Mme Bier reconnaîtrait un des malfaiteurs au son de sa voix; elle n'en a vus que deux; ils étaient blancs. Le quartier où est située la demeure de M. Bier est populeux; aussi s'étonne-t-on de l'audace des voleurs.

De bonne heure hier matin, nos plus fins limiers, De Rance et Stubbs, instituaient déjà d'actives recherches.

Il y a quelques années, une vieille femme du nom de Mme McNamara a été, elle aussi, victime d'un vol semblable, et a succombé aux mauvais traitements qu'on lui avait infligés.

Collision.

Hier, vers onze heures du matin, une collision a eu lieu au pied de la rue Terpsichore, entre une locomotive de la Texas and Pacific Co et un camion appartenant à Archie McLaughlin. Les dommages ont été d'environ $25, mais personne n'a été blessé.

A Port Eads.

Port Eads, 26 août, six heures du soir. Vent du sud-ouest; temps chaud et couvert en partie.

Arrivés :

La nuit dernière, vapeur norwégien Ulstein, de Bocas del Toro; à J. B. Camors et Cie.

A dix heures du matin, vapeur anglais Costa Rican, de Liverpool par voie des Indes occidentales et des ports mexicains; à M. J. Sanders.

Vapeur anglais Sarlinian Prince, de Glascow, par voie des Indes Occidentales et des ports vénéziéliens; à Méletta et Stoddart

Renvoyés devant la Cour Criminelle.

Russell Curren, alias Brown, et Arthur Molcomb, deux nègres accusés par les détectives Rainey et Roche, d'avoir commis un vol avec effraction dans le magasin d'épiceries de J. B. Whitney, rue Bienville, 1300, ont comparu hier matin devant la cour du juge Bezou.

Plusieurs témoins ont déposé contre eux et le juge les a tous deux renvoyés devant la Cour Crimiuelle sous $500 de caution chacun.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leur articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Casquettes et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district

nov 92—1 an—mer. ieu. dim

C. LAZARD & CO., LTD.

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Canal et North Peters.

15 nov —Dim Mar Jeu Sam

Les Dames Françaises.

Ainsi qu'il a déjà été annoncé, la Société des Dames Françaises célébrera, dimanche prochain 30 août, son deuxième anniversaire au Southern Park (Magnolia Garden). Le succès obtenu l'année dernière par la fête des Dames Françaises, qui fut une des plus brillantes de la saison, est un sûr garant de la réussite de celle qui se prépare.

Cette vaillante société rend à ses membres d'inappréciables services. Or, comme la valeur d'une société se juge d'après les services rendus, nous ne pouvons en faire un meilleur éloge, qu'en mettant sous les yeux du lecteur le tableau de sa situation financière, que nous publierons dimanche prochain. On verra ce que peut faire une Société, malgré la modicité des cotisations (50 cents par mois), lorsqu'elle est dirigée par une administration intelligente et honnête.

Le programme de la fête est des plus attrayants Le 4me Bataillon du Louisiana National Guards, commandé par M. le Major Violet, a tenu à donner à la Société des Dames Françaises un témoignage de sa haute estime, en rehaussant, par des exercices militaires, l'éclat de cette fête Une médaille en or sera offerte au Bataillon par la Société Cette médaille sera exposée, à partir de demain, chez MM. Frantz et Opitz. Les frères Earl exécuteront des exercices émouvants de trapèze. On passera un gai moment avec la séance de prestidigitation du Prof. Heuriot. Avant le bal, qui sera des plus brillants, aura lieu le grand tirage de la corne d'abondance. Le jardin sera décoré et illuminé par les soins de M. Betat. En un mot, la Société n'a rien négligé pour donner à cette fête le plus grand attrait. La colonie française et tous les amis de la France, seront au Southern Park, dimanche prochain.

Bureau des Commissaires de Police.

Les commissaires du bureau de police, MM. Capdan, Pescud, Borne et Richardson se sont réunis, hier soir, sous la présidence de M. Demornelle.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion les commissaires ont porté leur attention sur les affaires suivantes: l'agent Marshall Kizer, accusé d'arrestation illégale a été acquitté. Robt Sass, conduite inconvenante, a été condamné à perdre deux jours de salaires.

Germain Cenance, conduite inconvenante; Richard J. Byrnes, ivresse et Frank Davenport, arrestation illégale, ont été renvoyés de la police.

T Collins, insubordination, a été condamné à perdre un jour de salaire.

Affaires remises :

Frank Funk, Wm S. Cassidy et F. Waterman.

Richard J. Mulroy, accusé de négligence, a été honorablement acquitté. Pendant les débats une femme de couleur, Blanche Hill, s'est parjurée.

Le commissaire Demornelle a aussitôt ordonné son arrestation.

Le secrétaire donne ensuite lecture des affaires de routine Au sujet de la question de la loi du dimanche, il a été décidé de mettre de côté l'opinion de l'avocat de District. M. Robt Marr, et de consulter l'avocat du Bureau, M. Gilmore.

M. Marr avait envoyé une communication au Bureau disant que West End n'était pas, d'après lui, exempt de la loi du dimanche.

Il était plus de minuit quand les commissaires se sont séparés.

Ordre du juge Miller.

Le juge Miller, de la Cour Suprême de l'Etat, a, hier après-midi, lancé un writ de *certiorari* défendant au juge Thézard, de la Cour Civile, de continuer ses poursuites contre M. Brittin et le chef Gaster, jusqu'à ce que la Cour Suprême ait rendu une décision dans l'affaire.

Un mari brutal.

Hier soir, à neuf heures et demie, une querelle est survenue entre Thos J. Roth et sa femme, en leur résidence, rue Arabella, 518.

Roth a menacé sa femme d'un revolver et a été arrêté.

Base Ball.

Pittsburg, 4; Washington, 3.
Baltimore, 14; Cincinnati, 3.
Philadelphie, 10; Cleveland, 1.
New-York, 11; St-Louis, 4
Brooklyn, 9; Louisville, 2.
Brooklyn, 10; Louisville, 2.

NOUVELLES A LA MAIN.

Incendie. — Hier après midi, vers deux heures, un feu a pris naissance dans un cottage double, rue Magnolia 2206, occupé par Fred. Weawer et Pat. Reynolds et appartenant à Jerry Lyons. Les dommages, d'environ $500, sont couverts par des assurances dans les compagnies des Marchands et Sun Mutual.

Pris de boisson—Edward Barthe domicilié rue Magasins, 1435, se trouvait sous l'influence de la boisson, hier matin, vers six heures, quand en lançant un coup de poing dans la vitrine d'un café, rue Douane, 1037, il s'est l'artère du poignet droit. Il a été conduit à l'hôpital.

Vols — Hier matin, à sept heures, un voleur a pénétré dans l'établissement du Chinois Sam Wo Lee, rue Carondelet, près Calliope, et a pris du linge d'une valeur de $18.

—Pendant l'absence de M. A. Peck, mardi dernier, un voleur s'est introduit dans sa résidence, rue St André, 1208, et a fait siens des bijoux d'une valeur considérable.

Louis Nelson, un homme de couleur établi près du vieux lac, s'est aperçu, ces jours derniers, que Chas. Baltz, alias Payle, et Martin Gruer, lui avaient volé un wagon de crabes. Il est allé réclamer son bien; mais les deux individus ont tiré sur lui un coup de fusil. Il était lui même armé; il a tiré sur les voleurs mais ne les a pas atteints.

—La résidence de M. L. S. Bell, rue Horst, 5914, a été envahie, l'avant-dernière nuit, par un voleur qui en a emporté des bijoux et des vêtements évalués à $20.

Blessé.—Hier, à une heure de l'après-midi, Wm McGawley, domicilié rue du Camp, 4904 se trouvait en face de la bâtisse de la Mechanics & Traders Ins. Co., quand il a été blessé à l'œil gauche, par un gamin qui s'amusait à lancer des pierres.

ROYAL BAKING POWDER

Absolutely Pure.

Une poudre à pâtisserie faite de crème de tartre. Le meilleur de tous les levains — *Le dernier rapport du gouvernement sur les aliments*

ROYAL BAKING POWDER CO., New York

FEUILLETON.

No 40 Commencé le 12 juillet 1896

LES FIANÇAILLES TRAGIQUES.

PAR ERNEST DAUDET.

SECONDE PARTIE.

LES DEUX PÈRES.

XI

—Suite—

Le succès de son premier effort lui faisait croire qu'il aurait aisément raison de la volonté qui s'était montrée d'abord contraire à la sienne et qu'il lui suffirait, pour la vaincre, de le vouloir.

Aussi, à peine sur le mail à côté d'Aline, s'était-il empressé de lui parler à demi-voix et à la faveur de prétexes futiles, d'exprimer ses sentiments, en s'efforçant de le faire avec assez de discrétion pour ne pas dévoiler trop vite ses plans.

Quand la voiture s'arrêta à l'entrée du parc de Villeneuve-l'Etang, il croyait avoir partie gagnée grâce aux propos que, durant la route, il avait tenus à Aline.

Il avait été convenu qu'on stationnerait en cet endroit pour y déjeuner sur l'herbe avant de se rendre à Versailles où l'on devait dîner à l'hôtel des Réservoirs après avoir visité le palais, le parc et les deux Trianons.

On mit donc pied à terre et tandis que les domestiques déballaient les victuailles et dressaient le couvert sous un quinconce de marronniers, les maîtres se divisant en deux groupes, Aline et James d'un côté, Maud et Célestin de l'autre, s'aventurèrent dans les avenues du parc.

Autour d'eux, le printemps naissant ouvrait ses écrins et étalait ses trésors.

Sur le fond de verdure tendre qui égayait les branchages, les premières fleurs commençaient à s'épanouir et de toutes parts, au tapis de feuilles mortes dont le sol était jonché, les gazons en substituaient un autre plus vert, plus velouté, plus doux

Un tiède soleil tombait du ciel radieux, caressait de ses rayons le sol travaillé par de mystérieux enfantements et en arrachait des parfums sains et pénétrants.

Aline, à peine eut-elle fait quelques pas sous les allées ombreuses, se sentit régénérée par des espérances nouvelles qu'éveillait en son cœur l'infinie beauté de cette nature qu'après les brumes de l'hiver le printemps rendait à elle-même.

La tristesse et l'accablement qu'elle portait en elle depuis plusieurs jours se dissipaient; ses appréhensions s'envolaient et forte maintenant de son courage reconquis, elle regardait en face les difficultés qu'elle était tenue de vaincre pour entrer en possession du bonheur qu'elle avait rêvé et qu'elle savait menacé.

Elle comprenait que pour les déjouer il fallait user de ruse, et pour mettre en déroute ses ennemis non leur tenir tête ouvertement, mais les tromper en feignant de se soumettre à leurs exigences et de se prêter à leurs desseins.

La nécessité d'agir ainsi lui apparut avec une évidence si forte qu'en une minute, elle y fut décidée et qu'instinctivement, elle appela par la pensée un combat où il ne lui semblait plus possible d'être vaincue.

Dans l'entraînement de sa résolution, elle regarda autour d'elle.

Son père et mistress Killarney s'étaient éloignés.

Elle les apercevait à une assez grande distance, à l'extrémité d'une avenue.

Ils marchaient à pas lents, bras dessus, bras dessous, et si penchés l'un vers l'autre dans une attitude d'abandon et d'intimité qu'elle en fut troublée et choquée sans pouvoir s'expliquer pourquoi.

Du reste cette impression fut vite effacée, parce qu'en se retournant elle venait de rencontrer les yeux de James qui marchait à ses côtés et qu'en ces yeux fixés sur elle avec persistance, elle surprenait, comme à la lueur d'un éclair, les mobiles de leur fixité caressante et mystérieuse.

Pour qu'il la regardât ainsi, il fallait qu'il eût entrepris de la séduire; elle le comprit soudain.

Un voile se déchirait, lui laissait voir la vérité et lui livrait les dessous de la sollicitude habilement jouée qui depuis quelques jours la poursuivait.

Dès lors, à la lumière de ses souvenirs soudain ravivés, tout ce que d'abord elle n'avait pas vu devenait clair, transparent, limpide.

James convoitait sa personne et sa dot et sans doute encore plus sa dot que sa personne.

Tout ce qu'il avait fait depuis quelques jours était fait contre Georges, pour le rebuter et l'éloigner, l'obliger à céder la place.

Oui, telle était bien la vérité; elle le constatait avec effroi; et dans un élan de colère enveloppant en un même sentiment d'horreur et de réprobation ce prétendant misérable et son indigne sœur, elle se demandait comment, pourquoi son père s'était fait leur complice.

Cependant cette découverte loin de la décourager fouettait son énergie, la poussait à la résistance.

Non, elle n'abandonnerait pas son Georges; elle ne renoncerait pas à lui, quoi qu'on pût faire; elle le défendrait et se défendrait.

Désormais, elle allait agir dans ce but et pour commencer, elle brava le regard toujours attaché sur elle, souriant tout à coup comme pour contraindre James aux aveux décisifs.

Fait assez, convaincu qu'il lui suffisait pour plaire d'en avoir conçu la volonté, il se trompa à cette invitation muette.

Il y vit un encouragement dont il devait se hâter de profiter.

—Je suis bien heureux de me trouver enfin seul avec vous, mademoiselle, dit-il.

—Heureux! Pourquoi! demanda-t-elle.

—Parce que ce tête-à-tête inespéré me donne l'occasion de vous dire ce que j'ai dans le cœur.

—Aviez-vous besoin d'être seul avec moi pour me le dire?

—Quand un honnête homme a conçu pour une noble jeune fille comme vous un sincère et respectueux amour, c'est à elle qu'il doit d'abord en faire l'aveu.

—Que me dites-vous là! s'écriait Aline. Vous m'aimez!

—Je vous aime, fit James d'un accent convaincu.

—Vous savez cependant que je ne m'appartiens pas. J'en aime un autre.

—En êtes-vous sûre!

Elle allait répondre, protester, proclamer son amour pour Georges, mais elle se retint à temps, baissa les yeux et dit:

—Jusqu'à ce jour, j'ai cru aimer M. Georges Scherer et c'est pour cela que je me suis promise à lui.

—Et maintenant, croyez-vous encore que vous l'aimez?

—Il a ma parole.

—Etiez-vous libre quand vous la lui avez donnée? Et s'il vous était démontré que vous vous êtes trompée en la lui donnant, n'êtes-vous pas en droit de la reprendre?

—Reprendre sa parole est chose grave.

—Ce qui est plus grave, c'est de la lui garder en résistant à votre cœur, dit-il tout joyeux de voir que ses aveux n'offensaient pas Aline et qu'elle les encourageait par son attitude.

Elle soupira et murmura :

—Vous venez trop tard, monsieur James.

—Pourquoi trop tard? Vous n'êtes pas encore la femme de M. Scherer. Jusqu'au dernier moment, vous avez le droit de le refuser.

—Le refuser! que lui dirai-je pour le refuser? Quel prétexte prendrai-je? C'est une hypothèse que je n'ai pas envisagée.

—Il faut l'envisager cependant, car je vous aime; je ne peux être heureux que par vous et avec vous.

—Comment osez-vous parler ainsi? Vous me connaissez à peine.

—Je vous connais depuis longtemps au contraire. Dans ses lettres, ma sœur bien souvent m'a parlé de vous. Avant de vous avoir vue je savais de quelles qualités exquises vous êtes pétrie et de quels attraits est fait votre charme. Là-bas, dans mon pays, je l'avais subi ce charme. Quand j'arrivai en France, je n'avais plus rien à apprendre de vous; c'est même pour vous voir que je suis venu et quand je vous ai vue, j'ai compris que mon cœur allait s'attacher indissolublement au vôtre.

—Est-ce possible? soupira-t-elle, sans qu'il pût deviner tout ce que sa parole en apparence si calme cachait de rébellion exaspérée.

—Je vous aime et je vous veux pour femme.

Elle l'enveloppait d'un regard qu'il crut tout de reconnaissance et avec une grande douceur demanda :

—Pour me parler ainsi que vous le faites, avez-vous l'autorisation de mon père? Il a donné lui aussi sa parole à M. Scherer. A supposer que je me décide à reprendre la mienne, voudra-t-il, lui, retirer la sienne?

—Votre père! s'écria James; mais il connaît mes intentions, il les approuve; c'est après l'avoir consulté que j'ai osé vous avouer mon amour. Le mariage que je souhaite, il le souhaite aussi.

—Il ne me l'a pas encore dit.

—C'est qu'il entendait me laisser le bonheur de vous le dire moi-même. Mais, si vous voulez le rendre heureux, cédez à mon ardente prière. Ce serait pour lui une joie bien vive de vous voir devenir ma femme au moment où lui-même deviendra le mari de ma sœur.

Ainsi la machination ourdie contre son bonheur apparaissait à Aline, grâce à l'indiscrétion de James : cet accord intervenu entre son père et Maud et elle-même jetée en pâture à leur bonheur, comme une victime offerte en holocauste.

De ce bonheur, elle devait être le prix; on la sacrifiait, ou sacrifiait Georges avec elle!

Et son père n'avait pas craint de se faire l'instrument de cette infamie!

De nouve